

Objet:

De : Sober Syndic -

Envoyé : samedi 2 mai 2026 05:30

Madame, Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'intervention relative à la vente précitée.

Merci de noter que les charges à retenir et nos frais de transmissions repris dans le document sont à verser sur deux comptes distincts. D'avance merci.

Merci de noter que :

- Le fonds de roulement de la copropriété est de -49.018 € au 31/12/2024 tel qu'approuvé par l'assemblée générale du 29 mai 2025.
- Le fonds de réserve de la copropriété est de 369.942 € au 31/12/2024 tel qu'approuvé par l'assemblée générale du 29 mai juin 2025.
-

-
-
-

- Les charges annuelles ont été fixées par l'assemblée du 29/05/2025 sont de : 330 €/104 quotités + 27,00 €/104 quotités de fonds de réserve + les consommations d'eau et d'électricité.
-
- Ci-joint, vous trouverez copie des derniers PV et comptes.
- l'éventuel DIU des parties communes est consultables en nos bureaux sur demande
- L'acte de base a été mis en conformité conformément à la loi sur la copropriété de 2010 et un nouveau règlement d'ordre intérieur a été approuvé lors de l'assemblée de 2016, il est joint à la présente (une version en néerlandais est disponible sur demande).
- Le numéro d'entreprise de la copropriété est le 818.950.709

- Il n'y a pas de réservoir de mazout de plus de 3.000 litres
- Les 2 cabines électriques sont en train d'être mise en conformité (**Voir PV de 2025 et courrier d'information sur les travaux cabine et échéancier**). Les appels de fonds liés à ces travaux ont déjà été réalisés et, excepté mauvaise surprise pour la fin de chantier, aucune somme complémentaire ne devra être appelée.
- La station d'épuration est aux normes et agréée.
- L'éventuel DIU est consultable en nos bureaux
- La prochaine assemblée générale se tiendra en avril 2026.
- Plusieurs dossiers sont actuellement en justice afin de récupérer le contentieux repris au bilan 2024.
- Attention qu'il y a des restrictions au niveau des constructions qui peuvent être installées sur une parcelle d'un are (cfre règlement d'ordre intérieur joint à la présente).
- 

A votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Merci de nous confirmer l'identité des acquéreurs et la date de l'acte.

Ci-joint, les annexes demandées.

Salutations distinguées.

Pour la Sprl SOBER SYNDIC
Pierre LORETTE

